

Etables-sur-Mer, le 20 février 2006

→ A

Monsieur Pierre LE CORNOUX
Maire d'ETABLES-SUR-MER

Les soussignés ont l'honneur de vous faire connaître qu'ils s'opposent à ce que la future caserne des pompiers soit implantée rue du Bignot pour les raisons suivantes :

- Cet espace fait partie du patrimoine paysager d'Etables-sur-Mer.
- À terme cet espace est destiné à recevoir une zone résidentielle, peu compatible avec la présence d'une caserne de 6000 m².
- Une caserne de 6000 m² à cet endroit obligera à élargir les voies d'accès et créer un rond-point sur la R.D. 786.
- Le domicile et le lieu de travail des futurs pompiers seront différents de ceux d'aujourd'hui et donc l'argument qui consiste à ne tenir compte que du temps mis par les pompiers pour arriver à la caserne sera obsolète.
- Une simulation d'interventions sur les points les plus éloignés du canton permettrait de proposer plusieurs emplacements (zone des Islandais, la Ville Robert, Plourhan, etc...).
- La quiétude des riverains sera évidemment perturbée, ce qui ne serait pas le cas aux Islandais.
- Une caserne de pompiers ne choquerait pas architecturalement sur l'espace économique des Islandais mais détruirait la belle harmonie actuelle et à venir du Bignot.
- Une caserne rue du Bignot irait à l'encontre de la politique affichée des élus de la liste Tagarine : « La liste Tagarine veillera en outre à ce que notre Commune ne soit pas défigurée davantage et que le caractère de ses rues et de ses maisons réponde un peu plus à l'attente des touristes et des Tagarins eux-mêmes, qu'ils soient résidents permanents ou résidents secondaires » (Projet électoral de 2004).
- Etc...